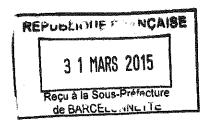


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 18 mars à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS: Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence (pouvoir de Mme VAGINAY Sophie), LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, DOUX Séverine (pouvoir de Mme BOISSE Sandrine), STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, Jean-Michel, PAYOT Jean Michel, FRELASTRE Jean-Michel, BOUGUYON Yvan (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stéphane (pouvoir de Mr GILLY Lucien), PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, HEMAR Dominique, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES: Mme VAGINAY Sophie ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence, Mme BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à Mme DOUX Séverine, M. GILLY Lucien ayant donné procuration à M. COLLOMB Stéphane et M. BEHETS Jan, remplacé par M. HEMAR Dominique.



Délibération n°2015/ 24

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 - BUDGET ANNEXE SPANC-

Le Conseil de Communauté,

A la majorité des membres présents, Mme VAGINAY Sophie représentée par Mme ALLEMANDI Florence s'étant abstenue,

(le Président ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote)

• APPROUVE le compte administratif et le compte de gestion 2014 de Madame le Percepteur du service annexe « SPANC», arrêté comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION:

* DEPENSES =

15 558.05 €

* RECETTES =

19 551.54 €

Soit un excédent de fonctionnement de clôture de 3 993.49 €

 DECIDE que l'excédent de fonctionnement sera affecté au financement des dépenses de fonctionnement 2015 (art 002).

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus. Pour extrait certifié conforme,

> Le Président, M. Jacques MARTIN.

